

27 sep 2019 -17:30

Appartient à Conseil des ministres du 27 septembre 2019

Entrée et séjour des ressortissants de pays tiers en qualité de travailleurs saisonniers

Sur proposition de la ministre de l'Asile et de la Migration Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal sur l'entrée et le séjour des ressortissants de pays tiers en qualité de travailleurs saisonniers.

Le projet insère un nouveau chapitre dans l'arrêté royal du 8 octobre 1981, subdivisé en quatre sections. La première section détermine le champ d'application. La deuxième section concerne le franchissement des frontières et le court séjour des travailleurs saisonniers. La troisième section est relative aux travailleurs saisonniers qui entrent sur le territoire dans le cadre d'un long séjour ou qui prolongent leur court séjour pour une période dépassant nonante jours. La dernière section détermine les modalités particulières de certaines conditions de séjour (objet du séjour, moyens de subsistance suffisants, assurance-maladie et logement adéquat).

Les points essentiels de ce projet d'arrêté royal concernent :

- les modalités d'exécution des règles applicables aux travailleurs saisonniers ;
- les modèles de décision pris dans le cadre du court séjour ainsi qu'aux documents de séjour délivrés ;
- l'instauration de la procédure de demande unique ;
- les modèles de décision dans le cadre de la demande de permis pour travailleur saisonnier et les documents provisoires de séjour ;
- les modes de preuves des conditions de court et de long séjour relatives au logement suffisant et aux moyens d'existence suffisants durant le séjour.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 8 octobre 1981 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers en ce qui concerne l'entrée et le séjour des ressortissants de pays tiers en qualité de travailleurs saisonniers

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé
publique, et de l'Asile et la Migration
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 528 69 00
<https://www.deblock.belgium.be>

Audrey Dorigo
Porte-parole (FR)
+32 475 77 84 03
audrey.dorigo@minsoc.fed.be

Jelle Boone
Porte-parole (NL)
+ 32 499 14 26 99
jelle.boone@minsoc.fed.be